

COMMUNE D'HESLOUP

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 novembre 2023**



L'an deux mil vingt-trois, le neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Hesloup, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme GAILLARD Sylvie, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **13**

Date de la convocation : **31.10.2023**

Présents : MM. GAILLARD Sylvie - FLEURY Audrey - PELLETIER Roger- COINAUD Jean-Jacques - MARIÉ Ghislaine- TOURNEUR Frédéric- LEROY Éric- OUVRARD Cédric -- BESNARD Céline- BUTTAZZO Vanessa

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent(s) ayant donné pouvoir :

BAILLEUL Michèle a donné pouvoir à MARIÉ Ghislaine

AIME Cédric a donné pouvoir à FLEURY Audrey

PERROCHEAU Olivier a donné pouvoir à BUTTAZZO Vanessa

Madame FLEURY Audrey est nommée Secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 septembre 2023
2. Achat d'une parcelle à la CUA pour l'installation d'une citerne souple
3. Signature du devis de l'entreprise COLAS pour travaux de voirie
4. Tarif du repas des aînés pour les conjoints de moins de 67 ans
5. Informations diverses.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

Madame le Maire demande l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 septembre 2023.

L'approbation est votée à l'unanimité. (Signatures du registre par le secrétaire et le Maire).

2. ACHAT D'UNE PARCELLE A LA COMMUNAUTE URBAINE D'ALENÇON POUR L'INSTALLATION D'UNE CITERNE SOUPLE (défense incendie)

Délibération n°33

Afin de permettre l'installation d'une citerne souple de 120 cm³ dans le cadre de la défense incendie, le Conseil Municipal accepte d'acquérir le terrain cadastré section ZE N°2 situé à Ste James, appartenant à la Communauté Urbaine d'Alençon au prix de 1.63€/m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Madame le Maire, Sylvie GAILLARD, à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

3. SIGNATURE DU DEVIS DE L'ENTREPRISE COLAS POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

Délibération n°34

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin d'effectuer des travaux de réfection de voirie au Carrefour de Monceaux et sur la VC 306 La Pommeraie, un devis a été réalisé par l'entreprise COLAS d'un montant de 37 813.20€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Madame le Maire, Sylvie GAILLARD, à signer ce devis d'un montant de 37 813.20€ TTC et tous documents utiles relatifs à ce dossier.

4. TARIF DU REPAS DES AINES 2023 POUR LES CONJOINTS DE MOINS DE 67 ANS

Délibération n°35

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le repas des aînés de la commune aura lieu à la salle polyvalente le dimanche 12 novembre 2023. Comme tous les ans, ce repas est offert pour les habitants âgés de 67 ans et plus. La commission santé social en charge de l'organisation de la journée propose au conseil municipal de demander une participation financière de 25 € pour les accompagnants de moins de 67 ans, ce qui correspond au repas facturé par le traiteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** accepte la proposition de 25€ pour la participation financière des accompagnants pour le repas des aînés du 12 novembre 2023. Un avis de somme à payer sera envoyé par la Trésorerie aux personnes concernées après le 12 novembre.

INFORMATIONS DIVERSES :

Sylvie GAILLARD :

- Installations classées pour la protection de l'environnement : arrêté préfectoral d'autorisation n° DCPAT 2023-0207 du 11 octobre 2023
- Exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Champfleur et Béthon

Après plusieurs mois d'attente, les travaux que nous avons commandés ont commencé, par exemple le changement de fenêtres de l'école, de la mairie et de la salle du conseil ainsi que les 2 portes de l'accueil de la mairie et du bureau du maire.

L'entreprise TPL a effectué les travaux de réparation de l'évacuation des eaux pluviales de l'école tant attendus : **Dépenses imprévues = 2180 euros**

L'entreprise Traçage Service est intervenu dans la commune afin de poser les différents panneaux que nous avons commandé. Le branchement électrique du panneau lumineux devant l'école est fait. Cédric Ouvrard a accompagné l'entreprise dans la mise en place de ces panneaux.

Mardi 7 novembre, le bornage du terrain de Ste James a été réalisé en présence d'un représentant du Conseil Départemental et du Service foncier de la CUA.

Audrey FLEURY :

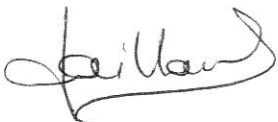
- La distribution du bulletin municipal a été effectuée, son format a été réduit en raison d'une diffusion d'informations qui se fait désormais sur le site internet de la commune. Des espaces réservés aux associations vont également être créés sur le site pour qu'ils puissent communiquer.
- Distribution de flyers pour la création d'un nouveau service avec l'Association Atre (repassage lavage ou couture) qui sera présente chaque lundi à la salle des anciens de 16h à 17h pour y déposer ou récupérer son linge.
- L'opération « Je broie du vert » du samedi 4 novembre s'est bien déroulée. Une nouvelle date pour le broyage est à programmer.
- Les illuminations de Noël seront installées à partir de la 2^{ème} semaine de décembre jusqu'au 15 janvier 2024. Le coût sera légèrement plus élevé que l'an dernier car la route de moulins et la route de l'ardoisière n'avaient pas été décorées en raison des travaux de la méthanisation en 2022.
- Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 12 janvier 2024 à 19h à la salle polyvalente.
- La chorale Clé de Sol de St Germain du Corbéis fera une représentation de chants de Noël le dimanche 17 décembre 2023 à 15h à l'église.
- Un stage de danse Dance Hall - Afro - Zumba aura lieu le dimanche 17 décembre de 15h30 à 17h30 à la salle de motricité de l'école. Le tarif est de 10€ pour les adultes et 5€ pour les enfants.
- Un vide dressing féminin aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 de 10h à 17h à la salle de motricité de l'école.
- Le café associatif « La Tanière » connaît un bon début d'activité, de très bons retours.
- Un départ de la mairie à 10h45 est prévu le samedi 11 novembre 2023 pour la commémoration.

Ghislaine MARIÉ :

- Emet le souhait de participer à la commission Troc plantes.

La séance est levée à 20h45.

Le Maire,



Le Secrétaire,

